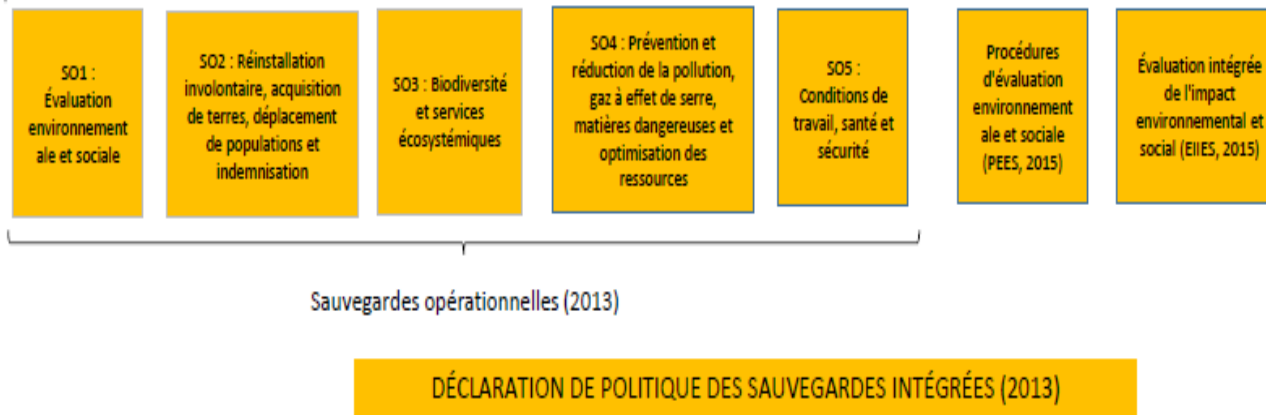


Le système de sauvegardes intégré de la Banque africaine de développement

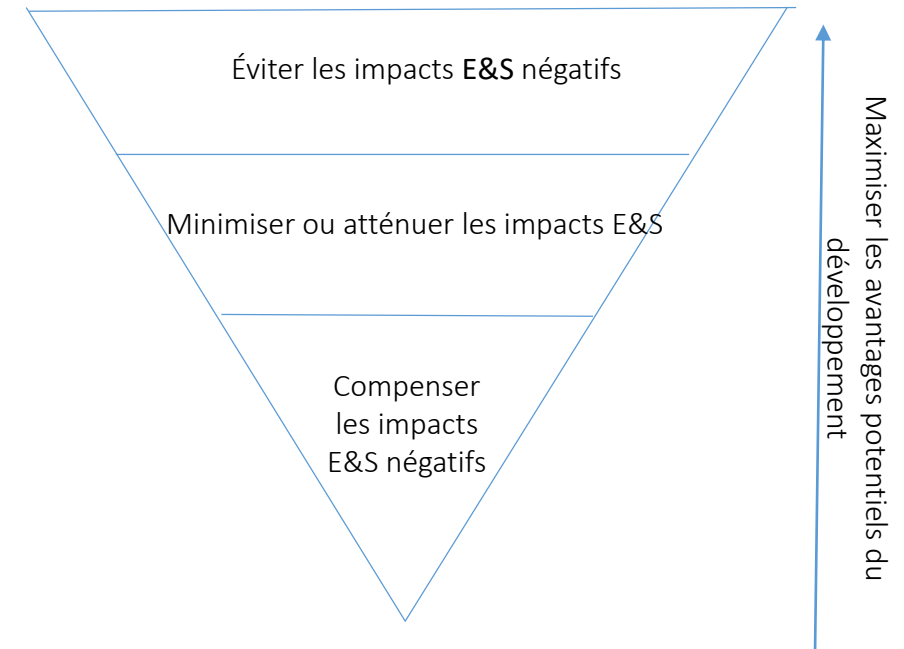
Le Groupe de la Banque africaine de développement a adopté un système de sauvegardes intégré (SSI) en décembre 2013 dans le but de promouvoir la durabilité sociale et environnementale des projets que la Banque soutient à travers la protection de l'environnement et des personnes contre les impacts potentiellement négatifs des projets. Par le biais du SSI, la Banque aide également les emprunteurs / clients à renforcer leurs systèmes de **sauvegardes** et à renforcer leur capacité à gérer les risques environnementaux et sociaux.

Composantes du SSI

La SSI se compose de quatre parties: (i) une déclaration de politique générale; (ii) cinq sauvegardes opérationnelles (SO); (iii) des orientations techniques sous forme de procédures d'évaluation environnementale et sociale (PEES); et (iv) un ensemble de notes d'orientation sur l'Évaluation intégrée de l'impact environnemental et social (EIIES).



Priorités de la gestion E&S



Plus d'informations disponibles à l'adresse
<https://esa.afdb.org/pages/documents>

Avec l'approbation du système de sauvegardes intégré (SSI), le Conseil d'administration de la BAD a chargé l'Évaluation indépendante du développement (IDEV) d'effectuer une évaluation de l'efficacité du SSI dans la réalisation des objectifs de sauvegarde quatre ans après son adoption.

IDEV a effectué une première analyse du SSI dans le cadre de l'évaluation de l'assurance qualité tout au long du cycle du projet. Le rapport est disponible à l'adresse suivante: <http://idev.afdb.org/fr/document/%C3%A9valuation-ind%C3%A9pendante-de-l%E2%80%99assurance-qualit%C3%A9-tout-au-long-du-cycle-de-projet-au-groupe-de>

L'Évaluation indépendante du SSI s'appuie sur cette analyse pour évaluer la pertinence et la robustesse de la conception du SSI; l'efficacité des systèmes, processus, ressources et incitations en place; et l'efficacité émergente dans la réalisation des objectifs de sauvegarde. Le rapport est disponible à l'adresse suivante:

<http://idev.afdb.org/fr/document/l%E2%80%99%C3%A9valuation-ind%C3%A9pendante-du-syst%C3%A8me-de-sauvegardes-int%C3%A9gr%C3%A9-de-la-bad>



Avertissement concernant ce résumé

Ce document s'appuie sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante et met en lumière certaines pratiques liées à la gestion environnementale et sociale des interventions de développement afin d'en inspirer l'utilisation et la reproduction par les équipes de projet, emprunteurs et clients, ainsi que le personnel de la Banque. Il repose sur les informations rapportées dans les rapports de la Banque et des emprunteurs/clients. Les questions factuelles ont été vérifiées auprès de la Direction de la Banque, mais IDEV n'a pas vérifié dans tous les cas sur le terrain les résultats réels des mesures d'atténuation environnementales et sociales.

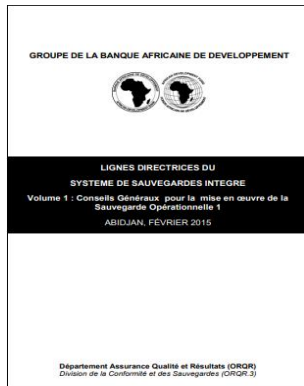
SSI RESUME 1: Décalage des évaluations environnementales et sociales stratégiques (EESS) régionales pour soutenir la gestion des risques E&S liés aux investissements sur le terrain

Qu'est-ce l'EESS ?

L'évaluation environnementale et sociale stratégique est un outil permettant d'évaluer les risques E&S et les impacts probables des prêts liés aux politiques, des appuis budgétaires ou d'une gamme de plans de prêts programmatiques ayant une empreinte E&S plus large.

L'EESS se distingue de l'évaluation de l'impact E&S (EIES) appliquée à des projets d'investissement individuels. L'EESS implique une perspective stratégique plus large, en amont et à long terme. Une EESS doit être hautement participative, itérative et se focaliser sur la définition d'une solution institutionnelle permettant de gérer les risques E&S potentiels. L'objectif principal est d'examiner les options alternatives ex ante et d'évaluer les incidences éventuelles en matière d'E&S - positives et négatives – de l'opération proposée, ainsi que les options institutionnelles pour le suivi et la gestion de ces incidences dans le temps.

Une EESS nécessite généralement la conception d'un cadre de gestion E&S (CGES) afin de décrire la manière dont les impacts E&S seront traités sur chaque site de projet. Ces sous-projets individuels ou composantes du programme doivent développer des EIES et / ou PGES spécifiques à un site ou à une composante, en fonction de leur profil de risque E&S.



Le système de sauvegardes intégré (SSI) de la BAD exige que les programmes d'investissement régionaux et sectoriels et les opérations d'appui aux politiques ou au budget soient classés en fonction de leurs risques E&S, et que l'EES soit appliqué à ceux présentant des risques E&S élevés et moyens (Guide SSI sur la mise en œuvre de SO1 , page 13). L'EES est bien adapté et s'applique au portefeuille récent de grands programmes d'infrastructures régionales de la Banque présentant une empreinte E&S plus large. L'utilisation de l'EES pour les opérations sectorielles à risque E&S moyen et élevé pourrait contribuer à aider les pays à faire la transition vers des voies de croissance verte.

<https://esa.afdb.org/sites/default/files/IESIA%20%20Guidance%20Materials%20VOL%201%20FRENCH.pdf>

1. Description du contexte de l'intervention

La Banque a approuvé un programme régional visant à renforcer la résilience à la sécheresse et à améliorer les moyens de subsistance durables des communautés dans six pays de la Corne de l'Afrique.

Le programme a été classé comme ayant des risques E&S moyens (catégorie 2) car certaines activités pourraient avoir des impacts négatifs, tels que la construction ou la réhabilitation d'infrastructures d'approvisionnement en eau et de bétail, un risque accru d'accidents et de la transmission de maladies, entre autres.

Ce résumé est axé sur la mise en œuvre du programme dans l'un des six pays, où les principales activités prioritaires étaient liées à la gestion des ressources naturelles; l'amélioration de l'infrastructure et de la gestion de l'élevage; et le renforcement des capacités.



Carte incluse dans le Rapport d'évaluation du projet de la Banque, adaptée d'une évaluation régionale des ressources en eau transfrontalières.

2. Questions relatives aux sauvegardes environnementales et sociales

Le programme a été approuvé sur la base d'une EESS régionale et de CGES nationaux.

Le CGES national détaille les mesures d'atténuation et d'adaptation E&S et comprend un guide pour le criblage et l'évaluation E&S des sous-projets, conformément aux réglementations nationales en matière d'environnement, de santé et de sécurité et du SSI de la Banque.

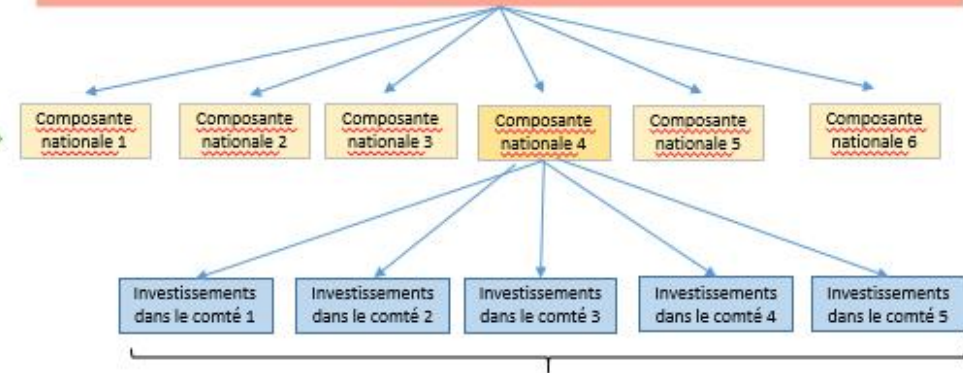
Au niveau du comté, chaque investissement prioritaire est passé par une EIES et a développé un PGES. Au total, plus de 140 EIES et PGES ont été élaborés pour des infrastructures de petite et moyenne dimension, telles que des infrastructures hydrauliques (forages, bassins d'eau et autres), des périmètres d'irrigation, des parcs de vente, des hangars à foin et des pâturages (zones d'élevage et des stations de quarantaine).

Évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS)

Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)

Évaluation de l'impact environnemental et social (EIES) et Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)

Programme régional visant à renforcer la résistance à la sécheresse et à améliorer les moyens de subsistance durables dans six pays de la Corne d'Afrique



3. Les leçons tirées de cette expérience

| Points forts | Points faibles & défis |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les analyses E&S de chaque investissement ont été étayées par une analyse E&S au niveau du comté et nationale, ainsi que par une évaluation régionale prenant en compte les impacts E&S en amont. • Le processus EIES d'investissements individuels a été suivi après la construction par la création de comités communautaires pour gérer les infrastructures financées. | <ul style="list-style-type: none"> • Malgré l'analyse E&S réalisée pour la composante nationale, la prise en compte complète des utilisateurs d'eau en amont dans les dispositifs de compensation des EIES et des PGES de certaines infrastructures restait un défi. • Davantage de communication devrait être faite pour traduire les résultats de l'EESS (niveau régionale) et du CGES (niveau national) aux niveaux des comtés et des localités. |



Source: drslpkenya.kilimo.go.ke

4. Recommandations connexes de l'évaluation d'IDEV (2019)

Pilotage d'évaluations environnementales et sociales stratégiques (EESS) pour des opérations d'appui programmatique sectorielles à risque moyen et élevé.

Fournir des orientations supplémentaires sur l'examen préalable et la classification E&S des OAP, et développer davantage la façon d'effectuer les EESS.

Lire le rapport complet sur <https://idev.afdb.org/fr/document/l%E2%80%99%C3%A9valuation-ind%C3%A9pendante-du-syst%C3%A8me-de-sauvegardes-int%C3%A9gr%C3%A9-de-la-bad>